

COMITE DIRECTEUR N°1

SAMEDI 21 MARS 2026

BOURGOIN-JALLIEU

Présidence

Marcel Ferrari

Présents

Isabelle Baroteaux, Raymonde Bellevegue, Michel Claire, Stéphanie Corneloup, Nathaly Eldin, Chantal Ferrari, Martine Guillon, Yolande Jerinte, Michaël Jousse, Eric Krzepisz, Hélène Krzepisz, Jean-Michel Legrand, Olivier Maret, Jean-Claude Marie, Pauline Quenot, Isabelle Racat, Benjamin Ribéron, Gilles Sahuc, Nathalie Carre, Xavier Demay

Absent.es : Loïc Géraud, Thomas Cardin, Fabrice Descombe

Excusé.es : Jacques Arconte, Corinne Berger-Zami, Olivier Iund (pouvoir à Gilles Sahuc), Michèle Monachon (pouvoir à Michael Jousse), Béatrice Pfaënder (pouvoir à Marcel Ferrari), Marie-Christine Plasse (pouvoir à Hélène Krzepisz), Patrick Richard (pouvoir à Martine Guillon), Julien Rancon.

Suppléants : Myriam Begel, Georges Mouy,

Président.es de commissions : Victor Allier, Paul-Henri Valour

Présidents CDA : Jean-François Coquand (73), François Simon (07/26), Julien Chastaing (43), Georges Mouy (74).

Assistent : Alain Bonardi, Matthieu Henry, Laurence Menu

Carnet

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Jean Pierre Bagriot qui vient d'être opéré.

PARTENAIRES MAJEURS

* * *

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 13 DECEMBRE 2025

Le compte rendu du comité directeur du 13 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU PRÉSIDENT, MARCEL FERRARI

▪ Licences

Nous enregistrons un total de 36 145 licences à ce jour. Il reste 150 licences pour atteindre le total du 31 août 2025.

Nous accusons un retard assez important chez les jeunes minimes et en-dessous, alors que nous sommes en avance pour les catégories de cadet et au-dessus.

Une demande a été faite au niveau fédéral pour se saisir du problème de l'obligation de validation dans un 2^{ème} temps des licences par les parents.

▪ Compétitions hivernales

Très belles organisations régionales avec beaucoup de participation et de beaux résultats.

L'organisation des championnats de France Elite s'est bien déroulée. Les articulations entre la Ligue, le Comité Départemental, le club local ont été très bien conduites.

Les Championnats de France de cross ont remporté un vif succès et nos athlètes y ont brillé. La Ligue Auvergne Rhône-Alpes est la Ligue la plus représentée. Au total, nous enregistrons 17 médailles, dont 10 titres (5 individuels et 5 par équipes).

Chez les minimes, belle réussite également : 2^{ème} en équipe chez les garçons et chez les filles, et une première place en équipe mixte.

▪ Compétitions internationales

Championnats du Monde à Torun : 3 athlètes de la région ont été sélectionnés : Thibaut Collet (Perche), Charlotte Dumas et Jordan Terrasse (800m).

Coupe d'Europe des Lancers à Chypre : Mélina Robert-Michon termine avec la médaille d'argent au lancer du disque et Florella Freyche termine 3^{ème} au lancer de marteau espoir.

- **Championnats de France Masters**

Jean-Michel Legrand indique que 79 athlètes ont participé à cette compétition et ont rapporté 78 médailles. Nous restons la première ligue de France dans cette catégorie.

Marcel Ferrari félicite les athlètes, leurs entraîneurs et les clubs pour cette réussite.

INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, HELENE KRZEPISZ

- **Assemblée Générale**

L'ordre du jour a été validé à l'unanimité.

Le plan de développement de la Ligue sera mis en ligne après l'assemblée générale.

Une présentation du Motion Design marketing a été présentée aux membres présents.

Matthieu Henry indique que cet outil a pour vocation de montrer aux entreprises tous les produits que la Ligue propose et qui peuvent être adaptables.

- **Séminaire 2025**

Une présentation du plan d'actions réalisés lors du séminaire, avec des échéances est présentée.

Merci à chaque équipe de nous faire remonter leurs avancées et éventuellement leurs difficultés afin de permettre de faire avancer les projets.

Le compte rendu complet sera envoyé dans la semaine.

INTERVENTION DU TRESORIERE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI

- **Fonds de dotation Pierre Quinon / ConnectiSport**

Ce fonds de dotation a été dissout, pour deux raisons :

1/ ce dernier a eu beaucoup de mal à se déployer,

2/ le fonctionnement économique n'était pas idéal et cela avait un coût non négligeable supporté par la Ligue, seul investisseur (frais bancaires, commissaire aux Comptes, etc...).

- **Athlétisme Event Auvergne Rhône-Alpes**

La SASU, Athlétisme Event Auvergne Rhône-Alpes, est également en phase d'être dissoute, car la gestion financière et administrative est beaucoup trop lourde à absorber pour la Ligue.

La sectorisation est donc envisagée, comme c'est le cas dans beaucoup d'associations comme la FFA, la Ligue de Tennis, la Ligue des Hauts de France d'athlétisme.

- > A l'unanimité des personnes présentes ou représentées, le Comité Directeur autorise le Président, Marcel Ferrari, à procéder à cette dissolution d'Athlétisme Event Auvergne Rhône-Alpes et assurer toutes les tâches administratives et légales inhérentes à cette dissolution.

▪ **Compte de résultats 2025**

Le commissaire aux comptes, présent à la ligue le 11 mars pour une vérification sur pièces, a validé nos comptes ce mercredi soir 18 mars.

Le compte de résultat 2025 se clôture sur un excédent de 53 209 €, ce qui traduit une situation financière globalement saine.

Cependant, ce résultat mérite d'être analysé en détail car il repose sur des équilibres différents de ceux prévus au budget.

1. Une forte maîtrise des charges

Les charges s'élèvent à 1,437 M€, soit environ 245 000 € de moins que le budget prévisionnel.

Cette baisse est principalement liée à une diminution des services extérieurs et des actions réalisées : -232 000€.

La masse salariale reste stable par rapport à 2024.

Les amortissements sont en hausse de 9029 €, ce qui s'explique par l'investissement réalisé dans du matériel vidéo pour les compétitions. C'est donc une dépense utile et structurante pour notre activité.

Par ailleurs, des dotations aux provisions ont été constituées au titre des risques et charges, dont 10K€ relatifs aux titres de la société Athlétisme Event.

Enfin, un montant de 3 662 € d'impôts est constaté, lié aux intérêts générés par nos produits financiers.

Globalement, cela traduit une gestion rigoureuse, mais aussi un niveau d'activité inférieur à ce qui avait été prévu.

Matthieu Henry souhaite préciser que :

- Les recettes marketing 2024 évoquées dans les comptes de résultats en comparatif avec 2025, ont bénéficié de l'organisation des JO à Paris.
- Pour l'année 2025, l'opération Du Stade Vers l'Emploi portée par la Fédération Française d'Athlétisme n'a pas été reconduite par cette dernière, ce qui a fortement engagé la baisse des recettes l'an dernier.

Ce sont des problèmes indépendants des salariés et de la Ligue.

L'avantage, c'est que nous récupérons à 100% du Stade Vers l'Emploi et de l'Urban Athlé. Par conséquent, la commercialisation de ces deux produits devrait permettre à la Ligue d'améliorer son pilotage financier.

2. Des produits en baisse malgré des recettes licences, mutations et cotisations en hausse.

Les produits atteignent 1,490 M€, soit environ 192 000 € de moins que le budget prévisionnel.

On note deux éléments importants :

Une très bonne dynamique des licences, en hausse à la fois par rapport au budget prévisionnel et à 2024.

En revanche, on observe une baisse marquée des recettes liées aux partenaires et prestations commerciales, à hauteur de 216 000 €.

Le budget prévisionnel 2025 ayant été construit sur la base du réalisé 2024, il est probable que nous ayons fait preuve d'un certain optimisme, en ne tenant pas suffisamment compte du caractère exceptionnel de l'exercice 2024 lié à l'effet des Jeux Olympiques.

3. Un modèle économique qui évolue

La part des licences dans nos ressources passe à plus de 50 %, contre 44 % l'an dernier.

Les recettes issues des partenariats et des prestations représentent un peu plus de 21 % des recettes totales, contre un peu plus de 27 % en 2024.

En conclusion

C'est donc un exercice financièrement maîtrisé, mais qui appelle à la vigilance : l'enjeu pour les prochaines années sera de relancer les ressources d'activité et partenariales, afin de retrouver un modèle plus équilibré et dynamique.

> [Le compte de résultats est validé à l'unanimité](#)

▪ **Budget prévisionnel 2026**

> [La présentation du budget prévisionnel, qui sera proposée à l'assemblée générale, est validée à l'unanimité.](#)

▪ **Tarif des licences**

> [Les finances de la Ligue étant saines, les membres du comité directeur décident à l'unanimité le maintien des cotisations des licences aux mêmes montants que 2025.](#)

▪ **Stages de Ligue**

Aujourd'hui les qualifiés Elite et Jeunes sont pris en charge intégralement.

▪ **Participation financière pour participer aux championnats régionaux**

Marcel Ferrari propose qu'une réflexion soit menée sur la possibilité de demander une participation financière des athlètes pour les championnats régionaux.

Alain Bonardi souligne que ce n'est pas un bon message à envoyer pour favoriser la participation aux compétitions qui est notre cœur de métier. S'il y a un levier à activer, ce serait plutôt sur la partie licence (cotisation/part Ligue de la licence), car au bout du compte ce sera le club qui prendra en charge ces frais dans la plupart des cas.

Par ailleurs, le fait que le budget soit équilibré, il restera difficile de justifier ces frais.

Peut-être que nous pourrions envisager de faire payer un peu plus cher ceux qui s'inscrivent et qui ne viennent pas. Cela engendre de grosses difficultés sur l'organisation et c'est par conséquent un axe intéressant à envisager.

Marcel Ferrari, pense qu'il faut mettre en face le pourcentage d'athlètes qui participent aux championnats.

Michel Claire indique avoir fait un sondage auprès des Ligues. Certaines ligues exigent des droits d'engagement pour leurs compétitions. L'autre problème qui se pose, c'est la gestion notamment des inscriptions en ligne qui n'est pas adaptée.

Marcel Ferrari rappelle que les clubs perçoivent une cotisation par les licenciés et qu'à ce titre, ils peuvent intégrer cette prise en charge dans la cotisation/licence pour les licences « compétition ».

Jean-Claude Marie indique que certaines compétitions en salle, organisées par le CD 69, sont payantes pour les clubs hors Rhône.

Par conséquent, il souhaiterait qu'une gratuité pour les licenciés Aura soit maintenue, du moins pour l'instant.

Julien Chastang, indique rejoindre Alain Bonardi, mais entend aussi que c'est aux athlètes de déboursier pour leurs engagements aux championnats de la Ligue. Pour certains clubs qui ont des licences trop basses, alors que les athlètes profitent de beaucoup de chose sans s'en rendre compte, cela risque de devenir problématique.

Par ailleurs, les athlètes running se posent des questions sur les raisons pour lesquels eux payent pour participer à des organisations alors que la piste non.

Paul Henry Valour souligne être d'accord avec Alain Bonardi. Par ailleurs, quel que soit le paiement, s'il devait y avoir une plateforme d'inscription cela ne viendrait que par les Ligues fortes dont fait partie la Ligue Aura. Il faut qu'il y ait une réflexion sur le statut des athlètes licenciés running et ceux qui ne sont pas licenciés et qui profitent du système.

Stéphanie Courneloup, indique que dans l'hypothèse où nous faisons payer les compétitions, il faudrait tenir compte du fait que ce sont les clubs qui vont payer et il faudrait peut-être envisager la manière dont ils vont refacturer, ce qui pourrait engager une charge de travail supplémentaire.

Marcel Ferrari souligne que les clubs devraient passer une étape sur le prix de la licence. Certaines sont beaucoup trop basses et ne reflètent pas la réalité des dépenses engagées par le club.

Michael Jousse, précise qu'aujourd'hui nous n'avons peut-être pas besoin d'envisager le paiement des compétitions compte tenu de l'état sain des finances de la Ligue. Mais cela ne nous empêche pas de le créer. On pourrait le justifier en payant les officiels, par exemple.

Il ressort que dans certains territoires il est difficile d'envisager une augmentation car il y a une concurrence évidente, surtout sur le running.

Isabelle Baroteaux donne l'exemple du club de gym de Lyon dans lequel elle est adhérente. Il y a 1700 adhérents dont 300 compétitions. Tous les engagements compétitions gym sont payants. Pour le loisir le coût de l'adhésion est proportionnel aux nombres de séances.

Jean-Michel Legrand souligne que les athlètes masters, en plus de leur licence, paient leurs engagements aux compétitions officielles, parce que l'organisation de championnats masters coûtent cher. Une plateforme en ligne pour les inscriptions a été mise en place par la Commission Nationale et fonctionne très bien.

INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL, MATTHIEU HENRY

- **Meeting Indoor de Lyon**

Réussite sportive et financière puisque les recettes sont plus élevées cette année qu'en 2025.

- **Cap Form'Senior**

Volonté des différents acteurs de faire perdurer le dispositif. Les Carsat Rhône-Alpes et Auvergne, ainsi que AG2R La Mondiale, se sont engagées à la hausse pour 2026.

- **Ressources Humaines Ligue**

Les départs d'Alain Bonardi et Philippe Collard à la retraite sont actés.

Malheureusement, nous n'avons pas de réponse officielle de la part de la DTN pour leur remplacement, même si nous sommes convaincus que ce ne sera pas le cas.

Nous sommes donc dans une contrainte humaine et financière importante. Un rendez-vous est prévu mercredi 25 mars 2026 avec Jean Gracia, Jérôme Villon et Franck Bignet pour évoquer de ce sujet.

Les nouvelles missions de Grégory Duval ont été actées à 50% sur la Ligue et à 50% sur le pôle France Lyon Demi-Fond. Les modalités de prises en charge Fédérales du salaire de Grégory, seront définitivement validées lors de la réunion du 25 mars 2026.

- **Podcast Ligue**

Un podcast a été créé pour mettre en avant les athlètes, les clubs, les comités de la Ligue. C'est un support très consommé par les jeunes.

Le 1^{er} épisode sera diffusé le 8 avril.

Merci aux collaborateurs de la Ligue, Antonin Bordala et Mattéo Restivo pour la mise en place.

Merci aussi à Victor Allier pour la qualité de l'interview du premier podcast.



INTERVENTION DES CTS, REPRESENTES PAR ALAIN BONARDI

▪ Haut niveau :

- Visio avec les clubs AURA ayant candidaté aux Pôles Espoirs Territoriaux ce lundi 23 mars : Objectif, harmoniser l'offre sur le territoire ET les disciplines afin de proposer un parcours cohérent aux clubs, familles et athlètes. Le lien avec le milieu scolaire et universitaire sera non-négociable.
- L'actualité du calendrier scolaire et universitaire déclenche plusieurs prises de renseignements sur le Pôle de Lyon pour la rentrée de septembre du côté des athlètes
- Préparation de la rentrée prochaine sur la structure de Lyon avec une communication à venir sur les services proposés et les tarifs. Jusqu'à maintenant, s'entraîner sur la structure était gratuit. A compter de septembre, nous demanderons une participation des athlètes (différenciation entre licenciés AURA et hors-ligue)
- 3 athlètes AURA à Torun
 - Dumas Charlotte, CAA, 800m
 - Terrasse Jordan, CAA, 800m
 - Collet Thibaut, EAG, Perche
- Les modalités pour les différents championnats internationaux estivaux sont en ligne sur le site de la FFA.

▪ Stages U16 et coupe de France des ligues

- Coupe de France des ligues de cross : 8 mars à Carhaix, le déplacement de la délégation AURA (8 MIF, 8 MIM et 6 cadres) avec 3 minibus quadrillant la région, s'est très bien déroulé. L'équipe fille termine 2^{ème}, à 1 point derrière la ligue Sud PACA. L'équipe des garçons se classe également 2^{ème} derrière la ligue de Bretagne. Au classement Mixte, la ligue AURA est vainqueur devant la Bretagne et Sud PACA. Les athlètes AURA ont largement montré le maillot en étant présents aux avant-postes et ont été également été brillants lors des interviews d'après course consultables sur le replay de la chaîne Youtube.
- Rendez-vous cet été à Pontoise le 14 juillet pour la suite de ce classement lors de la Coupe de France (70% des points restent à attribuer).
- Pour rappel, le stage Horizon U16 sera organisé en amont de la coupe de France estivale des ligues du 10 au 13 juillet à Voiron. Le second stage U16 (pour des athlètes différents) se déroulera à Courchevel du lundi 24 au vendredi 28 août 2026.

▪ Stages U18 (1^{ère} année) août :

- Direction Hauteville pour les cadets qui seront réunis du dimanche 23 au jeudi 27 août.

▪ Formations :

- CQP : la semaine de formation CQP concernant l'option Running Trail s'est déroulée du lundi 9 au vendredi 13 mars au TSF de Voiron avec 31 candidats.

- Les épreuves pédagogiques du CQP seront organisées le mardi 5 mai sur le même site (25 candidats avec 12 jurys).
 - Les derniers modules de la formation fédérale sont programmés et sont au calendrier jusqu'au 30 juin.
 - Réforme de la formation fédérale des encadrants sportifs : sous réserve de validation de la FFA, la réforme devrait intervenir au 1^{er} septembre 2026 avec notamment une simplification dans les blocs de formation et une implication accrue des comités sur la 1^{ère} séquence formative (mois de septembre).
- **Equipe Technique Régionale :**
 - La signature de la convention ETR avec la DRAJES, la FFA et la ligue se fera le 31 mars au pôle France Aviron à Miribel Jonage.
 - Un regroupement 4H est prévu du 8 au 10 mai à Tarare.
 - Les spécialités seront prochainement invitées à se positionner sur le suivi 2026/2027 (dates, lieux, format...). Une option à Boulouris a été faite pour le stage multi disciplines du 19 au 23 décembre 2026.
- **Divers :**
 - Il devient urgent de se projeter sur l'organigramme technique de la saison 2026/2027, compte tenu des prochains départs en retraite et implications sur des missions nationales.

ECHANGES, PROPOSITIONS, DECISIONS

SUJETS POSES AU PREALABLE PAR LES COMMISSIONS

- **Victor Allier, Président de la Commission Animation (cf annexe 1)**

Présentation du projet d'animation 2026/2029. Beaucoup d'idées, d'envie et d'ambition pour l'olympiade en court.

- **Corinne Berger-Zami, Présidente de la commission Ethique**

Une réunion des référents régionaux éthiques est prévue le 31 mars à la FFA.

Beaucoup de questions organisationnelles, des demandes de formations pour la médiation des conflits. En attente aussi d'une journée de formation avec la DJS à Grenoble, avec l'accompagnement d'Olivier Iund.

Pour la première année, La ligue a intégré, dans les demandes de subventions, un projet de sensibilisation à la Lutte contre les Violences sous toutes ses formes, dont les violences sexistes et sexuelles.

Des actions de communications sont prévues telles que :

- > Podcasts.
- > Roll-up avec des QR codes présents sur les championnats AURA,
- > Flyers remis lors de la confirmation aux dossards.
- > Urnes dédiées à la dépose de la parole lors des championnats.

Alerter c'est un devoir, tout comme accompagner les athlètes. Avec Olivier lund, nous allons essayer d'avoir des correspondants identifiés dans le suivi des victimes.

François Simon, Comité Drôme-Ardèche

Les membres du comité directeur sont informés qu'une plainte pour injure raciale lors d'un trail, par des bénévoles ravitaillements non licenciés, à l'encontre d'un jeune athlète, a été déposée.

Il souhaiterait qu'une attention soit portée sur ces questions, pourquoi pas à travers une BD humoristique, dans une démarche pédagogique.

Laurence Menu indique qu'il y a des choses qui sont déjà réalisées par la Ligue sur les violences sous toutes ses formes.

Peut-être que ces outils peuvent être déclinés et leur fabrication prise en charge par les comités ?

Corinne Berger-Zami, Commission Médicale

Après cette fin de saison hivernale, le retour sur les motifs d'interventions et les examens des athlètes montre un nombre important de déchirures des ischio-jambiers.

Même chez les minimes, déjà à cet âge. Cela est choquant. Cela a été remonté à Fabrice Descombes, maintenant Président de la commission médicale fédérale.

Les fiches médicales, déjà évoquées auparavant, sont disponibles sur le site de la Ligue, dans la rubrique club. N'hésitez pas en parler aux athlètes. La médicalisation des compétitions sera pourvue largement.

▪ **Gilles Sahuc, Vice-président sportif**

○ Suivi Régional Running (Trail/Montagne) :

Plusieurs réunions ont été tenues, la dernière en date du le 2 mars dernier. Etaient présents, Marcel Ferrari, Gilles Sahuc, Julien Rancon, Olivier lund, Matthieu Henry, Alain Bonardi, Fabien Loirat et Grégory Duval

○ Intégration des Jeunes (U18, U20, U23) du Trail/Montagne dans le suivi régional.

Les séniors n'ont pas été considérés dans notre réflexion.

Quels critères pourraient être pris en compte pour intégrer le suivi régional, sachant que ce groupe

serait intégré à celui du Demi-Fond, moyennant un travail commun et quelques séances spécifiques propres au Trail/Montagne) ?

Proposition de Julien RANCON : se baser sur les résultats des Championnats de France de Course en Montagne (U18_à U23) (+ Championnats de France Trail court pour les U23) :

- Top 8 à 12 pour les U18 et U20 selon 1ère et 2ème année.
- Top 12 à 25 pour les U23 selon 1ère, 2ème et 3ème année.

Cela reste assez cohérent de ce qui se fait dans les autres disciplines, comme le cross.

- Encadrement nécessaire dans les stages

Patrick Bringer de Clermont Athlétisme, la personne la plus reconnue et plébiscitée pour tenir ce rôle, dans l'attente de sa confirmation. Un second encadrant à trouver parmi les personnes suivantes : Audrey Welschbacher, Antonio Gallego, Sylvain Court.

- Match Inter-ligues Trail U18&U20 en octobre 2026 au lac de Salagou en OCC
Initié par la Ligue d'Occitanie (avec les ligues Région Sud et Nouvelle Aquitaine)

Dans l'attente d'informations plus précises issues du CR d'une réunion tenue entre les différentes CRR concernées par cette compétition, nous pourrions nous y associer et présenter une équipe AURA, sachant que ne sera proposée qu'une seule course pour les deux catégories, classement mixte, 3 athlètes par catégorie. L'hébergement serait proposé mais à payer par chacune des ligues présentes, cela reste assez flou, Paul Henri VALOUR pourrait nous apporter des précisions sur le sujet !

- Création d'un Championnat Régional Trail/Montagne pour les U18 & U20 et pourrait être support pour la sélection au Match Inter-Ligues. Consultation des organisateurs ?

Préconisations : ne pas attendre que la FFA prenne ses responsabilités et crée une filière Trail comme la Montagne et le Cross pour les Jeunes.

- Meeting Indoor de Lyon : le bilan sportif et financier de cet évènement est très positif. Des améliorations doivent être apportées notamment sur la qualité de la piste. Matthieu Henry indique que ce sujet a été évoqué auprès de la Ville de Lyon et cette dernière s'est engagée pour envisager la réfection pour 2027.

- **Martine Guillon, Commission des Jeunes**

Examen jeunes juges : 12 inscrits / 10 présents.

9 jeunes qui se sont présentés ont déjà des parents juges.

Demain, championnats des lancers longs. Disciplines qui sont couvertes, néanmoins, nous pouvons nous poser la question de la pérennité de cet évènement si nous n'avons pas plus d'athlètes engagés.

- **Michel Claire, CSO**

Médailles championnats régionaux

La CSO a débattu du sujet des médailles remises lors de nos championnats régionaux. Comme aux championnats de France nous attribuons des médailles aux 3 premiers régionaux de nationalité Française, et si parmi eux se trouvent un ou plusieurs étrangers intercalés ils reçoivent eux-aussi une médaille.

Une majorité de membre de la CSO souhaite que les médailles régionales soient attribuées aux athlètes de la ligue, peu importe leur nationalité.

Sur un championnat régional, les athlètes représentent leur club, ils sont présents à ce titre, et non pas en fonction de leur nationalité et il n'y a pas de carte d'identité propre à une région.

Michel Claire rajoute que la Fédération autorise maintenant pour les meilleurs performances Françaises 1 étranger dans les relais.

> [Comité Directeur : La question est posée à la FFA. On attend le retour.](#)

Dénomination des compétitions de zones

Il est demandé de ne plus dénommer les compétitions de zone championnat mais « Pré-régionaux Alpes, ou Pré-régionaux VDR ou Pré-régionaux L&V quand ils se disputent dans chaque zone. A noter aussi que pour certains championnats de zone sont déjà regroupés : Epreuves combinées, Marche, lancers longs, ½ fond et appelés « Pré-régionaux ».

> [Le Comité Directeur maintient l'appellation Championnats pour les compétitions zones.](#)

Interclubs

Le championnat de France interclubs se dispute sur un seul tour pour les clubs Elites, N1 et N2.

Le championnat Auvergne Rhône-Alpes interclubs concerne les niveau National 3 et Régional, il se déroule sur 2 tours conformément au souhait des clubs avec un règlement spécifique.

Pour permettre aux athlètes des clubs Elites, N1 et N2 de disputer une compétition, avant leur championnat ils sont admis sur le championnat régional sur le niveau de leur classement national en respectant le règlement régional (adaptation pour le poids des engins et hauteur de haies sont ceux de la catégorie seniors).

La séance est levée à 12h45

PROCHAINES REUNIONS		
Assemblée Générale	Samedi 11 Avril 2026	Dardilly
Comité Directeur	Samedi 4 juillet 2026	Bourgoin-Jallieu